



Certificat de capaciter a mariage

Par **poissonrouge**, le **07/01/2009** à **19:27**

bonjour a tous j'ai kelke question a poser en esperant que certains d'entre vous peuvent me repondre. mon ami c'est fait expulser en novembre dernier. je me rend en Tunisie le 21 janvier pour pouvoir nous marier nous avons un enfant ensemble je voulais savoir si quelqu'un connaît les délais pour un certificat de capacité à mariage et y a-t-il des risques de refus. merci

Par **leroy manel**, le **07/01/2009** à **20:45**

bonsoir pour le certificat de capacité de mariage j'en ai eu dans 6 semaines. mais il faut juste avoir les documents nécessaires demandés et tout va bien.

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **00:53**

merci pour ta réponse et tu aurais une idée sur les documents à fournir car avec ces gens il manque toujours quelque chose. merci

Par **leroy manel**, le **08/01/2009** à **16:01**

bonjour les documents à fournir par le conjoint français sont :
1- deux copies intégrales et non des extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois délivrés par la mairie du lieu de naissance en France
2- la preuve de la nationalité française (photocopie de la carte nationale

d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française récent.
3-une attestation de résidence de votre commune en France ou des justificatifs de domicile (facture EDF France Telecom, quittance de loyer portant votre nom) ou une attestation de la personne qui vous héberge ainsi que copie de ses justificatifs de domicile et de sa pièce d'identité.
4-une photographie pour chaque conjoint
5-les documents à fournir par le conjoint étranger
1-deux extraits de naissance datant de moins de 3 mois en version française
2-un certificat de résidence en français délivré par les autorités tunisiennes (poste de police du quartier)
3-photocopie du passeport tunisien au vu de l'original ou photocopie de la carte d'identité tunisienne au vu de l'original aussi et sa traduction par un traducteur assermenté et agréé par le consulat.
J'espère que j'ai répondu à tes questions

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009 à 16:15**

merci pour ta réponse ça a l'air si compliqué. Une fois je pense qu'il devrait laisser les gens se marier et surtout s'aimer tranquillement. J'espère qu'un jour viendras où tout ça ne sera qu'un mauvais souvenir que l'on puisse se marier sans que personne ne s'y oppose. Il n'expulsera mon ami alors que nous avons un enfant ensemble tout ça et une atteinte aux droits de l'homme....c'est triste de vivre dans un monde où même celui-ci et encore plus triste de voir que nos enfants grandiront avec ce monde pourri que l'on leur a laissé. C'est triste

Par **leroy manel**, le **08/01/2009 à 16:19**

on peut rien faire un peu de patience et tout va bien. L'essentiel est de suivre les procédures pour que personne nous embête. Et encore long on va marier le 27 janvier et encore attendre la transcription mais j'espère que tout va bien et pour vous aussi. bisou

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009 à 16:27**

je l'espère mais je ne peux pas rester les bras croisés. Lors de l'expulsion j'ai porté plainte contre l'état français car c'est une chose interdite que d'expulser un parent d'un enfant français. Le mariage est pourtant la seule solution pour que l'on soit à nouveau ensemble. Je te souhaite bon courage pour ton mariage. Une dernière question tu as pris rendez-vous pour le certificat de capacité ? moi j'ai encore rien fait mon ami m'a dit que c'était rapide je pourrai prendre une fois la bague ou comment elle faire d'ici ??? tu vois que au mois de février on pourra se marier ???

Par **leroy manel**, le **08/01/2009 à 16:31**

non il faut que lui prenne un rendez-vous de la Tunisie car tu ne peux pas de la France et en plus mois de février c'est impossible car il faut prendre un rendez-vous entre 2 et 4 mois et puis tu passes par l'entretien et après tu attends la réponse entre 6 et 8 semaines. C'est pas facile mais je te dit un peu de temps pour qu'on soit ensemble.

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **16:35**

oulala c horrible dc fin de l annee c bon.mon dieu c horrible....je penser pas ke cetai comme ca.merci encore a bientot

Par **ligeaachambery73**, le **15/05/2010** à **14:50**

bjr je m apelle melle chapperon ligea ,j ai 27 ans je suis nee a paris 4 en france ..rn mon ami pkoï les polices le attrape et ils le emmener son pays en tunisie car il veux reste en france avc moi donc je sui enciente. mais j ai besoin mon ami il fo venir en france plus tot faire des papier rentre en france vous pourrez m aide pour un ami il as besoin de moi !!rnje vous espere donc je vous attends une repd